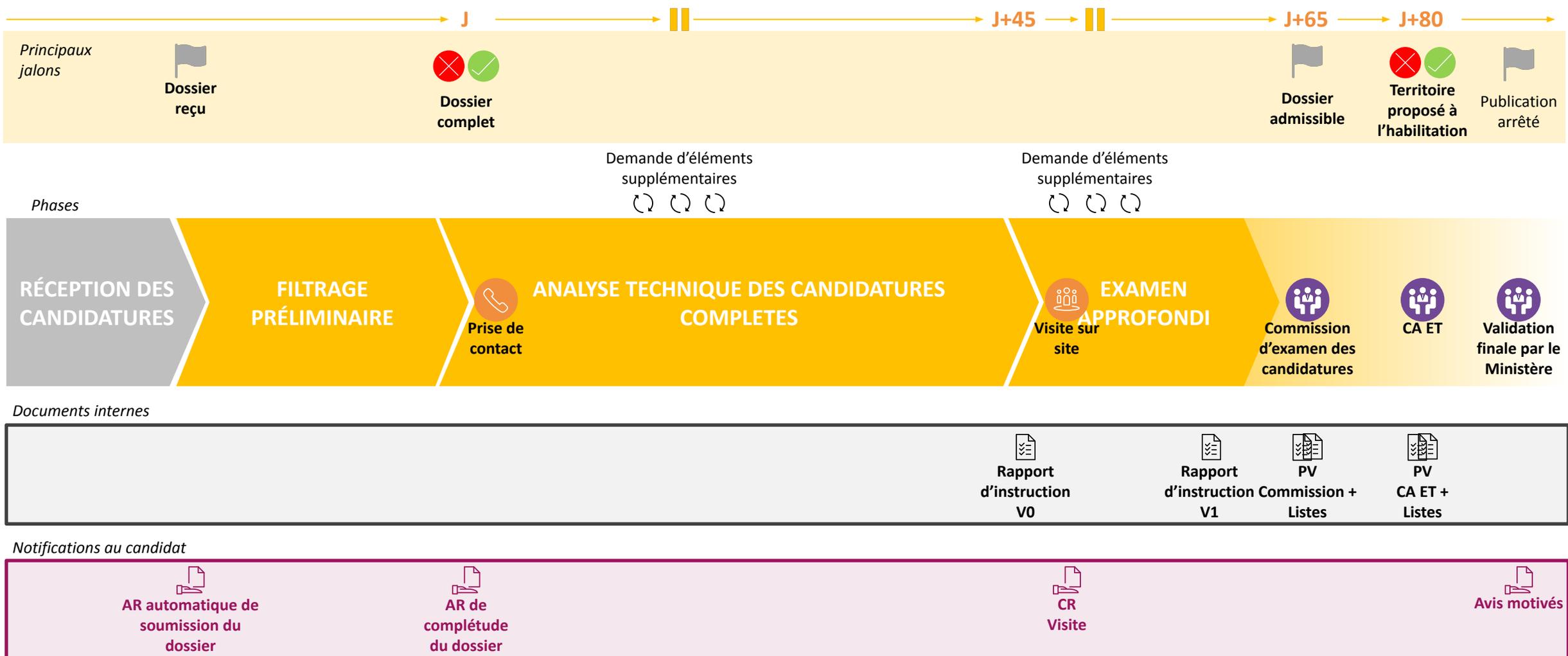




EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
**CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**

Webinaire 1 an d'instruction

Chronologie du processus d'habilitation



Acteurs du processus

INSTRUCTEURS



- **Equipe ETCLD**
- Mobilisé pour **toute la durée de l'appel à projets**
- **Effectue l'analyse technique** de la candidature

RAPPORTEUR DU CA



- **Membre du CA**
- Affecté à **une candidature**, sur la base du **volontariat et sous réserve de l'absence de conflit d'intérêt** avec le territoire candidat
- **Participe à la visite et présente le dossier** à la commission d'examen et le CA

COMMISSION D'EXAMEN



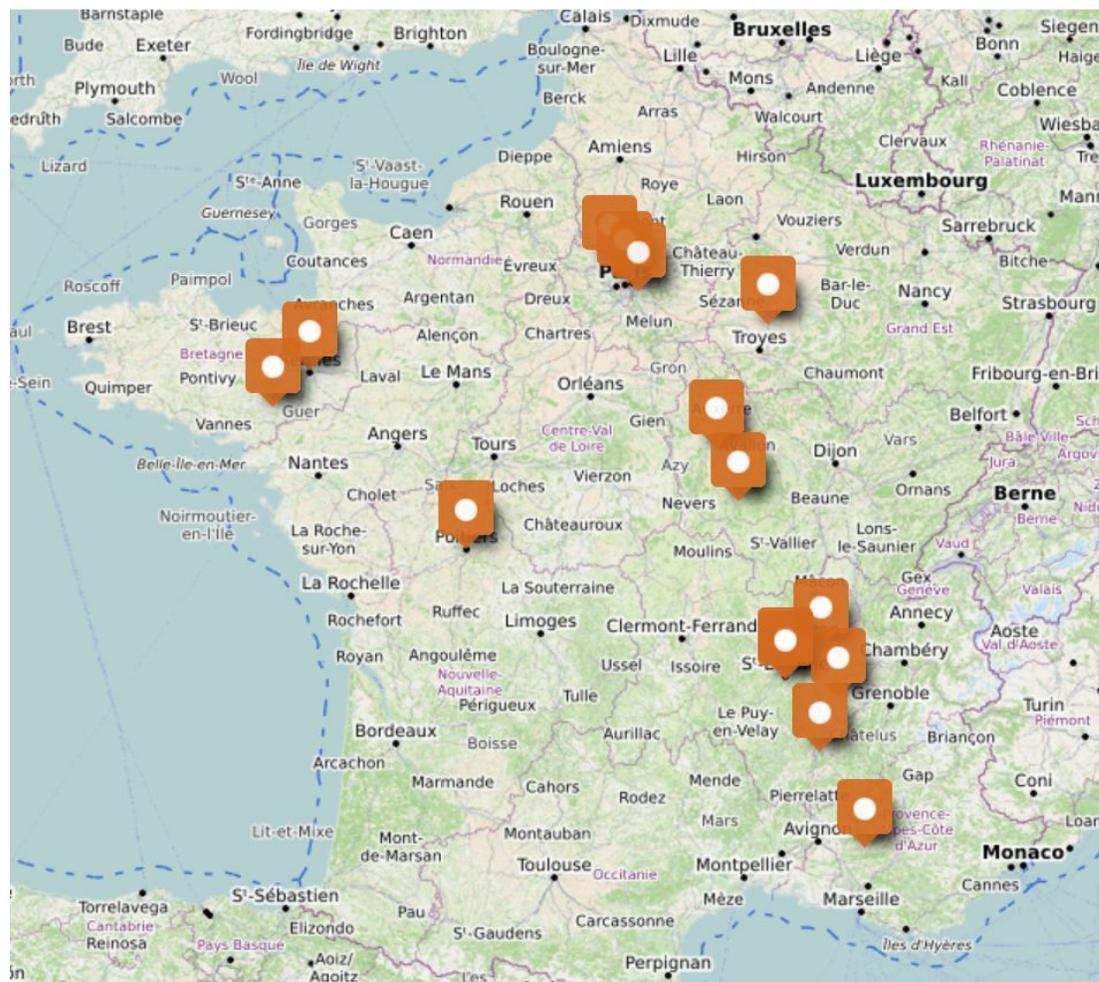
- **Membres fixes** issus du CA
- Désignés pour **toute la durée de l'appel à projet**, avec possibilité de **réserve en cas de conflit d'intérêt**
- **Propose un avis motivé** d'ajournement ou d'habilitation à destination du CA

CONSEIL D'ADMINISTRATION



- **CA ETCLD**
- **Mobilisé pour l'ensemble de l'appel à projet**
- **Propose au ministre les territoires matures pour habilitation**

SITUATIONS DES CANDIDATURES DÉPOSÉES



100 territoires ont ouvert un compte sur la plateforme ETCLD

10 dossiers ont été déposés incomplets / 4 dossiers ont été retirés / 1 dossier a été ajourné

15 dossiers déposés actuellement ([carte](#)) :

- 2 dossiers dont la complétude est à étudier
- 8 dossiers complets dont l'analyse technique est en cours
- 5 dossiers complets analysés en instance de décision

20 nouveaux territoires habilités

Retours sur les candidatures examinées =>

<https://etclid.fr/habilitation-de-nouveaux-territoires-points-dattention/>

Analyse des premières candidatures

- Des candidatures nombreuses, des dépôts réguliers (parfois bousculés par les calendriers électoraux ou la pression du seuil des 50...)
- Une maturité des territoires permettant des habilitations plus rapides que les estimations, en moyenne 3 habilitations par mois depuis nov 2021 ce qui permet l'intégration des territoires dans l'équipe expérimentale
- Durée d'instruction : maximum 1 mois pour analyse de la complétude et 3 mois pour l'analyse approfondie
- Un processus de conventionnement des EBE qui permet des ouvertures d'unité environ 3 mois après l'habilitation
- Une instruction collégiale en lien permanent avec le territoire
- Un partenariat entre ETCLD et TZCLD pour un accompagnement renforcé des territoires qui retirent leur dossier en cours d'instruction ou dont la candidature est ajournée par le CA ETCLD

Analyse des premières candidatures

Concernant le pilotage du droit à l'emploi par les Comités locaux pour l'emploi (CLE) :

- Frilosité des contacts avec les personnes privées durablement d'emploi
- Insuffisance des moyens de l'équipe projet du CLE
- Projection de l'exhaustivité trop lointaine ou sous évaluée
- Manque de visibilité opérationnelle sur la coalition pour le droit à l'emploi (quelle mobilisation des partenaires pour répondre au besoin en emploi du territoire)

Concernant la production d'emplois supplémentaires par les unités d'entreprises à but d'emploi (EBE) :

- Mobilisation de fonds propres pour les unités d'EBE
- Fragilité de la projection des organisations managériale des EBE au regard de la montée en charge des effectifs

=> Autant de points d'attention partagés avec l'association TZCLD qui propose un accompagnement, des outils et des formations à destination des projets émergents.

Analyse des premières candidatures

Autant de points d'attention partagés avec l'association TZCLD qui propose un accompagnement, des outils et des formations à destination des projets émergents.

- Enjeu de l'accompagnement des Projets émergents par TZCLD en amont du dépôt des candidatures, ETCLD transmet in itinere les éléments permettant d'éclairer l'appui aux territoires
- intervention régulière de l'équipe du Fonds en réunion des animateurs de grappe
- proposition d'organisation d'un WEBINAIRE "Appel à candidature Territoires zéro chômeur de longue durée" (bloquez vos agendas le 6 juillet matin).

ETCLD

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR www.etclid.fr

et contactez l'équipe du fonds d'expérimentation

à contact@etclid.fr

tel : 02 85 52 49 56

à bientôt!